

LA VIE DE LA COMMUNE EN BREF

Année 2026, Numéro 74 Date de parution : MARS

13, rue Anatole Jovelet
- 80780 -

Tél. : 03-22-52-90-90

Fax : 03-22-39-05-30

Mail :

mairie.saint-leger-les-domart@laposte.net

Site : [https://](https://mairiesaintlegerlesdomart.fr)

mairiesaintlegerlesdomart.fr

Horaires d'ouverture:

Du Lundi au Vendredi de 8H30-12H00 au public et de 14H00-17H00 par téléphone ou sur rendez-vous.

DANS CE NUMÉRO :

Résultat des élections municipales	1
Composition du Conseil Municipal	2
Synthèse de l'attribution des aides de l'OPAH-RR 2025	2-3
Permanences de PAGE9	3-4
Rappel : Arrêt des services de téléphonie fixe et d'internet sur le réseau cuivre	5
Rappel : Brûler ses déchets, c'est interdit !	5
CARSAT	6
Inscriptions scolaires	6
A.C.M. Hiver 2026	7
Médiathèque	8-10
La commission des Fêtes	10-11
Rappels	12
Fêtes à venir	12

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

À l'issue des votes qui se sont déroulés le Dimanche 15 mars 2026, nous vous prions de trouver ci-dessous les résultats de ces derniers :

Nombre d'inscrits : **1195**

Nombre de votants : **526**

Bulletins « Blancs » et « Nuls » : **56**

Votes exprimés : **470**

MEMBRES AU CONSEIL MUNICIPAL

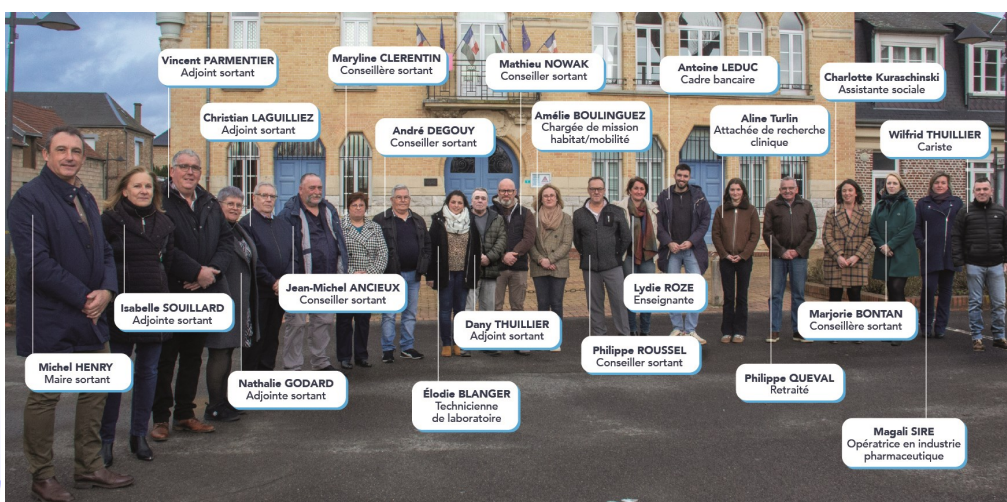
M. Michel HENRY	M. Mathieu NOWAK
Mme Isabelle SOUILLARD	Mme Amélie BOULINGUEZ
M. Vincent PARMENTIER	M. Philippe ROUSSEL
Mme Nathalie GODARD	Mme Lydie ROZE
M. Christian LAGUILLEZ	M. Antoine LEDUC
Mme Marjorie BONTAN	Mme Aline TURLIN
M. Jean-Michel ANCIEUX	M. Philippe QUEVAL
Mme Maryline CLÉRENTIN	Mme Charlotte KURASCHINSKI
M. André DEGOUY	M. Wilfrid THUILLIER
Mme Élodie BLANGER	

MEMBRES SUPPLÉANTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Magali SIRE	M. Dany THUILLIER
-----------------	-------------------

MEMBRES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. Michel HENRY	M. Vincent PARMENTIER
Mme Isabelle SOUILLARD	



EXPÉRIENCE ET JEUNESSE, ENSEMBLE POUR SAINT-LÉGER

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Vendredi 20 mars 2026 à 18 H 00, il a été procédé en la mairie de SAINT-LÉGER-LÈS-DOMART, à l'installation du Conseil Municipal.

Monsieur Michel HENRY ayant obtenu la majorité absolue est réélu Maire. Sous sa présidence a eu lieu l'élection des cinq adjoints :

- **1^{er} adjoint** : **Monsieur Vincent PARMENTIER**, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : encadrement du personnel technique d'exploitation, voirie et assainissement, eau potable et défense incendie, éclairage public, service de ramassage des ordures ménagères et urbanisme ;
- **2^{ème} adjointe** : **Madame Isabelle SOUILLARD**, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : finances, affaires scolaires, affaires funéraires, communication bulletin trimestriel, personnel communal et état-civil ;
- **3^{ème} adjoint** : **Monsieur Christian LAGUILLIEZ**, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : vie communale au quotidien, suivi des dossiers de logements sociaux et communaux, fêtes et cérémonies ;
- **4^{ème} adjointe** : **Madame Nathalie GODARD**, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : gestion des salles communales pour la location, fêtes et cérémonies, affaires sociales (C.C.A.S.), affaires scolaires, affaires funéraires et vie communale au quotidien ;
- **5^{ème} adjoint** : **Monsieur Philippe ROUSSEL**, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Gestion des bâtiments communaux, gestion des structures sportives, fêtes et cérémonies, et gestion des salles communales pour la location.



Le Conseil Municipal



De gauche à droite : LAGUILLIEZ Christian, PARMENTIER Vincent, HENRY Michel, GODARD Nathalie, ROUSSEL Philippe et SOUILLARD Isabelle.

SYNTHÈSE DE L'ATTRIBUTION DES AIDES DE L'OPAH-RR 2025

La Communauté de communes Nièvre et Somme a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Revitalisation Rurale (OPAH-RR) sur son territoire pour la période 2022-2027.

Elle vous aide à Rénover votre logement avec des aides financières et un accompagnement technique personnalisé et gratuit assuré par l'opérateur Page9 pour votre projet de travaux.

Sont subventionnés, les travaux non commencés et réalisés par des professionnels du bâtiment labellisés RGE.

Ces travaux peuvent concerner la **rénovation énergétique** (améliorer significativement l'isolation du logement et installer un chauffage décarboné), l'**adaptation du logement à l'âge et au handicap** (permettre le maintien à domicile et faciliter la vie au quotidien en réalisant des travaux d'adaptation du logement) et l'**intervention importante et la mise en sécurité dans un logement dégradé ou vacant** (réaliser des travaux complets pour réhabiliter le logement).

Calendrier des permanences 2026 de l'ADIL sans rendez-vous

13/01/2026	de 14h à 16h	AILLY SUR SOMME	en mairie
05/03/2026	de 14h à 16h	FLIXECOURT	France Services, 3 Rue de la Catiche
14/04/2026	de 14h à 16h	AILLY SUR SOMME	en mairie
04/06/2026	de 14h à 16h	FLIXECOURT	France Services, 3 Rue de la Catiche
21/07/2026	de 14h à 16h	AILLY SUR SOMME	en mairie
10/09/2026	de 14h à 16h	FLIXECOURT	France Services, 3 Rue de la Catiche
13/10/2026	de 14h à 16h	AILLY SUR SOMME	en mairie
03/12/2026	de 14h à 16h	FLIXECOURT	France Services, 3 Rue de la Catiche

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Nièvre & Somme
Un territoire à Découvrir

avec

 **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover mon habitat

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Somme

 **Page9**

 Agence nationale de l'habitat
Anah



**PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS, BAILLEURS OU LOCATAIRES,
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS CONSEILLE ET
VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUTES VOS DÉMARCHES LOGEMENT**

➔ Besoin de travaux dans votre logement

Notre opérateur, Page9, vous apporte un **conseil technique et financier gratuit** et vous accompagne dans l'élaboration de votre projet de travaux et dans l'**obtention d'aides financières** (ANAH, Ma Prime Renov rénovation d'ampleur, Ma Prime Adapt, aides des collectivités locales, etc.)



INFORMATION
Page9
06 03 04 93 12 - ccnsopah@page9.fr

- **RENOVATION ENERGETIQUE**
isolation thermique, menuiseries extérieures, chauffage, production d'eau chaude, VMC
- **ADAPTATION DU LOGEMENT A L'AGE OU AU HANDICAP**
douche adaptée, WC réhaussé, monte-escalier, rampe d'accès, etc.
- **RENOVATION COMPLETE D'UN LOGEMENT DEGRADE**
désordres structurels, toiture, électricité, sanitaires, assainissement, etc.

➔ Besoin d'une information ou d'un conseil

Notre Guichet Unique de l'Habitat animé par l'ADIL de la Somme vous apporte des conseils et informations sur toutes les thématiques liées à l'habitat et sur les aides financières.

- **CONSEILS AUTOUR DE LA RENOVATION ENERGETIQUE ET DES AIDES MOBILISABLES**
- **CONSEILS JURIDIQUES AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DE L'HABITAT**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Nièvre & Somme avec  **France Rénov'**
Un territoire à Découvrir Le service public pour mieux rénover mon habitat

INFORMATION
Guichet Unique de l'Habitat Nièvre et Somme
03 22 22 52 64 – ccnssprhabitat@nievresomme.fr

RAPPEL: ARRÊT DES SERVICES DE TÉLÉPHONIE FIXE ET D'INTERNET SUR LE RÉSEAU CUIVRE

Ce qu'il faut savoir sur la fin du réseau de cuivre.

Avec le déploiement de la fibre optique, le réseau de cuivre, utilisé pour accéder à la téléphonie fixe et à l'ADSL, est appelé à disparaître. Orange, son propriétaire, a annoncé un plan de fermeture qui doit s'étaler de 2023 à 2030 et qui aura des conséquences sur de nombreux usagers.

L'ensemble des services cuivres seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre (téléphone et accès Internet par DSL/ADSL) devront avoir migré sur une autre technologie disponible (Fibre ou téléphonie mobile).

SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Anticiper la transition

Aujourd'hui, je n'ai que le téléphone. Serai-je obligé d'opter pour un forfait Internet ?

Non. Une fois que vous aurez fait installer la fibre, votre opérateur vous délivrera un boîtier (box) sur lequel brancher votre téléphone. Rien ne vous oblige à prendre un forfait Internet. Vous pourrez conserver un abonnement « téléphonie seule », à condition que votre opérateur en propose un.

Que se passera-t-il si je ne fais rien ?

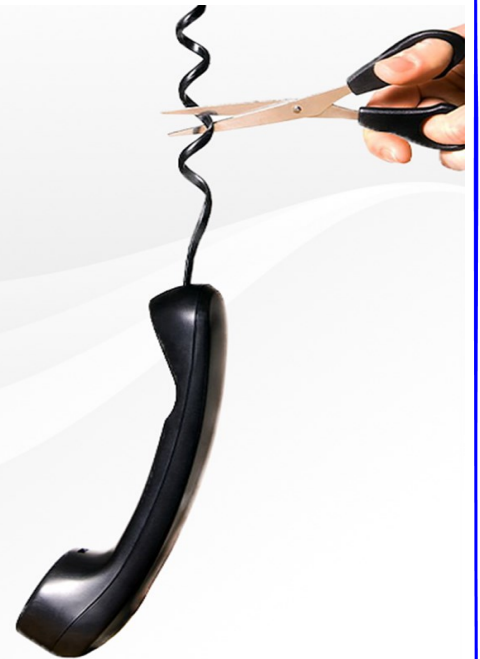
Une fois le réseau de cuivre fermé, vous ne pourrez plus ni téléphoner ni accéder à Internet. Votre abonnement au cuivre sera automatiquement résilié. Vous pourrez toujours lancer des démarches pour passer à une autre solution, mais vous risquez de vivre quelque temps sans connexion.

Ce basculement est-il payant ?

Non. Le raccordement à la fibre est gratuit. Cependant, des frais annexes ne sont pas à exclure.

Sans fibre, plus de téléphone.

Passez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (entre 2026 et 2030).



RAPPEL : BRÛLER SES DÉCHETS, C'EST INTERDIT !

Dans le département, le brûlage des déchets verts et ménagers à l'air libre est strictement interdit par la loi. Ce geste présente de nombreux risques : incendies, pollution de l'air, gêne pour le voisinage...

Il peut également entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Des solutions existent : déchèteries, compostage, collecte des déchets verts...

Ensemble, adoptons les bons gestes pour préserver notre environnement et la qualité de l'air dans notre commune.

BRÛLER SES DÉCHETS C'EST INTERDIT PAR LA LOI !



- ⚠ Risque d'incendie
- ⚠ Pollution de l'air
- ⚠ Nuisances pour les voisins

BRÛLER DES DÉCHETS = AMENDE JUSQU'À 750 €

Protégeons notre environnement !

CARSAT : CENTRE ITINERANT RETRAITE SUR LE DEPARTEMENT

Le centre Itinérant Retraite de la CARSAT Nord-Picardie se déplacera au sein de la commune le **MARDI 23 JUIN 2026 de 9h20 à 11h30 et 13h00 à 15h30 devant l'entrée de la Mairie.**

Les assurés sont reçus sur rendez-vous pour les motifs suivants :

- Mise à jour de leur carrière ;
- Demande d'estimation ;
- Délivrance ou dépôt d'une demande de retraite ;
- Délivrance ou dépôt d'une demande de réversion ;
- Délivrance ou dépôt d'une demande d'allocation ;
- Informations sur un droit déjà en paiement.



LA PRISE DE RENDEZ-VOUS S'EFFECTUE EN APPELANT LE 3960 OU SUR LE SITE DE LASSURANCERETRAITE.FR.

LES PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026/2027 EN MAIRIE

PRÉ-INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2026 / 2027

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Du 02 MARS au 12 JUIN 2026



⇒ ENFANTS NÉS
EN 2023 ET 2024
⇒ NOUVEAUX
ARRIVANTS

RENSEIGNEMENTS

Mairie

**13, rue Anatole Jovelet
Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H00**

LA CABANE DE FERRY : A.C.M. HIVER 2026

À chaque période de vacances scolaires, l'accueil de loisirs propose des activités autour de différents thèmes.

Pour celles de février 2026, les enfants âgés de 3 à 11 ans sont partis à la découverte de l'Hiver pour les plus petits, mais aussi du Nouvel an Chinois pour les plus grands, grâce au projet d'animation mis en place par l'équipe d'animation.

Un atelier podcast fut organisé dans différents ACM des alentours par la CCNS, nous avons eu la chance d'en bénéficier et de faire la rencontre de Guillaume et Aurélie.

Un thème de discussion fût choisi par les enfants, puis direction le « studio » d'enregistrement où les enfants chacun leur tour ont pu parler derrière le micro.

Un moment très apprécié des enfants, même des plus timides.

Différentes sorties en commun avec l'ACM de Flixecourt ont été organisées comme la projection du film « Tafari » au cinéma de Saint-Ouen, une matinée basketball encadrée par le club ANBB de Flixecourt. Des temps d'échanges que enfants et animateurs ont apprécié.

Nous avons fait venir un apiculteur, Testu Olivier de la « MIELLERIE DU VAL DE NIEVRE » qui a pour objet de faire découvrir sa passion des abeilles aux enfants de manière ludique et pédagogique.

Les enfants et les animateurs sont ainsi repartis avec un pot de miel à la maison.

Le temps fort de cet ACM restera le défilé des enfants dans les rues de Saint-Léger-lès-Domart.

Enfants et animateurs étaient déguisés, du gendarme au pompier et de la princesse à K-Pop, il y avait de tout, de la musique à fond, des sifflets pour faire du bruit et des bulles rien de mieux pour fêter le carnaval.

Une chorégraphie fût réalisée sur le parvis de la Mairie.



Bouquet final de ces vacances la sortie au ski, découverte de la base de loisirs Loisinord à Nœud-les-Mines. Initiation luge pour les plus jeunes et ski pour les plus grands et les plus courageux.

La Cabane de Ferry vous donne rendez-vous pour les prochaines vacances de printemps qui se dérouleront du 13 au 24 avril 2026.

ÇA C'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE...

Temps forts des animations.

① Accueil de loisirs en mode jeu

Les 17 et 18 février, durant les vacances scolaires, la médiathèque a organisé des séances de jeux de société à destination d'une trentaine d'enfants de l'accueil de loisirs. Accompagnés de leurs animatrices, ils ont pu découvrir de nouveaux jeux et partager des moments conviviaux. La médiathèque propose également un large choix de jeux de société disponibles en prêt. N'hésitez pas à les emprunter !



② Deux rendez-vous lumineux à la médiathèque A l'occasion de l'opération « Lumière Fantastique », organisée par le Réseau Lecture Nièvre et Somme.

➤ Atelier-rencontre : ombre et lumière au cœur des contes.

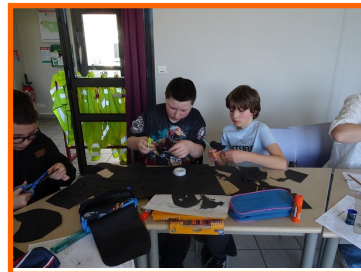
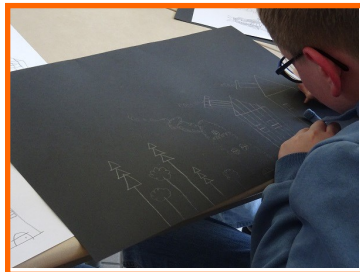
Le mardi 17 mars, les élèves de Mme Nivelles ont participé à un atelier-rencontre avec Clémentine Soudais, autrice-illustratrice.

Après avoir découvert son univers en classe, les élèves ont échangé avec elle autour de ses livres et de son métier. Cette rencontre s'est prolongée par un atelier autour de l'ombre et de la lumière : chacun a dessiné des personnages et des décors de conte avec les conseils de Clémentine, puis a réalisé son propre mobile.

Les enfants ont laissé libre cours à leur créativité et sont repartis enchantés, fiers de leurs créations.

Une belle expérience culturelle et créative, riche en découvertes que les enfants ont pleinement appréciée.

Félicitations aux petits artistes pour leurs magnifiques créations !



➤ Atelier d'initiation au vitrail

Le samedi 28 mars, 10 participants ont eu l'opportunité de découvrir l'art du vitrail aux côtés de Judith Debruyne et Franck Pilot, artistes vitraillistes. Guidés pas à pas, ils se sont initiés aux techniques de base et ont réalisé un petit vitrail de style Mondrian, jouant avec les couleurs et la transparence.

Un moment de partage, de découverte et de créativité, permettant à chacun de repartir avec leur propre création.

Un grand merci à tous pour leur enthousiasme et leur implication, qui ont contribué à la réussite de ce moment convivial.



④ Prochaines animations

➤ Tournoi FC 26

Le mercredi 22 avril à 14 h00.

Prêt à faire trembler les filets ?

Gratuit sur inscription

Places limitées à 12 personnes.

Un lot surprise récompensera le gagnant.

À partir de 7 ans.

Gratuit sur réservation.



➤ Ateliers numériques pour les seniors



- Se repérer sur Windows : **le 29 avril de 10h à 11h30**
- Le cloud : **le 20 mai de 10h à 11h30**
- Découvrir la réalité virtuelle : **le 10 juin de 14h à 15h30**

Gratuit sur réservation

par mail à : s.demettre@nievresomme.fr

ou

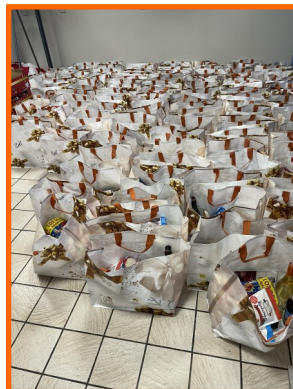
au 06 49 19 63 32

LA COMMISSION DES FÊTES

NOËL DES AÎNÉS

Les aînés se sont bien amusés et ont passé un bon moment le dimanche 14 Décembre 2025 lors du goûter de NOËL, animé par l'orchestre « LA BANDA...MAX ».

Au total 277 colis ont été distribués aux personnes de 65 ans et plus : 105 colis duo et 172 colis solo.



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

La Municipalité a organisé son "Concours des décorations et illuminations de Noël" sur inscription en Mairie par coupon avant le 20 Décembre 2025.



Suite au passage du jury le 22 Décembre 2025, voici les lauréats:

RÉSULTATS DU CONCOURS 2025

1^{er} PRIX

↳ FOURDRINIER Pierrot et COCU Alicia

2^{ème} PRIX

↳ RUHAUT Dany

3^{ème} PRIX

↳ FROIDURE Teddy et Aline

4^{ème} PRIX

↳ FAVRESSE Lionel

5^{ème} PRIX

↳ GAMBIER Laurent

6^{ème} PRIX EX-AEQUO

↳ LOYER Maxime

↳ MARTIN David et Sabrina

7^{ème} PRIX

↳ ROBLOT Éric et Sylvie

8^{ème} PRIX EX-AEQUO

↳ VAAST Samuel

↳ RENAULT Julie

9^{ème} PRIX EX-AEQUO

↳ FOUQUET Jennifer

↳ DELÉPINE Mathieu

10^{ème} PRIX EX-AEQUO

↳ TRENCART Bernard

↳ LANGLOIS Didier

↳ QUILLET Jean-Claude

11^{ème} PRIX

↳ NORMAND Anthony

12^{ème} PRIX

↳ ROLLO Benoit

13^{ème} PRIX

↳ PERRIER Bruno

14^{ème} PRIX

↳ DEVAUCHELLE Nathalie

15^{ème} PRIX

↳ BOUNIOL Amandine



PÂQUES AUX ÉCOLES



À l'occasion des fêtes de Pâques, la Municipalité a offert un sachet de chocolats de Pâques à tous les enfants scolarisés.



FÊTE DES MÈRES

Si vous êtes nouvelle habitante dans la Commune, pensez à vous faire connaître auprès de la mairie munie de votre livret de famille **avant le 30 Avril**. **Toute Maman non déclarée ne pourra prétendre à la remise de son cadeau de Fête des Mères, lors du passage du Conseil Municipal le Samedi 30 Mai 2026 au matin.**

Par ailleurs le Conseil Municipal a décidé que les personnes qui ne seraient pas à jour du règlement de la redevance des ordures ménagères antérieure à 2019 ne pourront pas prétendre à la remise de leur cadeau.

RÉDERIE DU DIMANCHE 17 MAI 2026

Organisée par la **Municipalité**.

BUVETTE ET FOODTRUCK LE MIDI

TARIF :

⇒ 5 € les 3 mètres pour les particuliers

Les commerçants ne sont pas acceptés.

Inscriptions

du 27 Avril au 13 Mai 2026 le matin en Mairie de

SAINT-LÉGER-LÈS-DOMART

Tél. : 03-22-52-90-90

Paiement à l'inscription en Mairie.

Pas de réservation téléphonique.



EXPÉRIENCE ET JEUNESSE, ENSEMBLE POUR SAINT-LÉGER

Mairie de SAINT-LÉGER-LES-DOMART - 8 0 7 8 0



AVIS AUX HABITANTS



AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Dès votre arrivée dans la commune, n'oubliez pas de vous faire connaître au secrétariat de Mairie. Cela facilitera vos démarches et nous permettra de vous inviter aux différentes manifestations. Il en est de même pour les départs, n'oubliez pas

de nous en informer. Il faut savoir que l'inscription sur la liste électorale se fait sur votre demande en Mairie en remplissant un formulaire I.N.S.E.E. .

INFORMATION AQUAN&S

Veillez trouver ci-joint le visuel concernant l'ouverture du centre aquatique AQUA N&S les dimanches pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2026.

AquaN&S

1^{er} avril au 30 septembre

OUVERT LES DIMANCHES

9H > 13H / 14H30 > 18H



Retrouvez le détail des horaires d'ouverture sur notre site internet aquanes.fr

CENTRE AQUATIQUE AQUA N&S
35 rue Remy De Ceylan, 80420 Flixecourt
aquanes@equalia.fr / 03 65 89 08 15

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Nièvre & Somme
Un territoire à Découvrir Equalia

DÉMARCHAGE : RAPPEL

ATTENTION AUX DÉMARCHEURS
LA MAIRIE NE SE PORTE GARANTE D'AUCUN DÉMARCHEUR À DOMICILE.



LÂCHERS DE LANTERNES OU DE BALLONS

Dans le département de la Somme, les lâchers de ballons de baudruche et de lanternes sont autorisés par arrêtés préfectoraux sous réserve du respect par l'organisateur des prescriptions mentionnées dans chaque arrêté. Vous devez, quel que soit le nombre de ballons ou de lanternes, faire une déclaration 3 semaines avant la date de l'événement auprès de la préfecture de la Somme - Cabinet du Préfet – Bureau de la Sécurité Intérieure – Pôle départemental des armes et des droits, ou par courriel, à l'adresse suivante : pref-declaration-drones@somme.gouv.fr, en joignant le formulaire de déclaration adéquat téléchargeable sur <https://www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-publique/Lachers-de-ballons-de-baudruche-et-de-lanternes-celestes>

FÊTES À VENIR

AVRIL		MAI		JUIN	
LE 26	Journée du Souvenir	LE 08	Fête de la Victoire	LE 12	Kermesse des écoles
		LE 09	Soirée dansante de l'«E.S.HARONDEL»	LE 18	Cérémonie – Appel du Général De Gaulle
		LE 17	Réderie		
		LE 30	Fête des Mères		